

LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES GEOMETRES EXPERTS FONCIERS

LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE
ALGER - HOTEL MERCURE – LE 01 AVRIL 2012

Monsieur le Directeur General du Domaine National, représentant de Son Excellence
Monsieur le ministre des Finances, Président du Conseil Supérieur de la profession de
Géomètre Expert Foncier,

Monsieur le Colonel, Directeur Général de l'Institut National de Cartographie et de
Télétection

Madame et Messieurs les représentants des ministres, membres du Conseil Supérieur
de la profession de Géomètre Expert Foncier.

Messieurs les représentants du Secrétariat du Conseil Supérieur de la profession de
Géomètre Expert Foncier.

Au nom des membres du Conseil National et en mon nom personnel, je vous souhaite
la bienvenue et vous exprime notre profond respect et nos meilleurs remerciements de
nous avoir honorés de votre haute présence à l'ouverture de la première session
ordinaire des réunions du Conseil National de l'Ordre des Géomètres Experts Fonciers,
pour ce sixième mandat (2012 - 2014).

Il s'agit là d'une date historique pour l'Ordre des Géomètres Experts Fonciers, puisque
nous comptons parmi nous, Messieurs les membres du Conseil Supérieur de la
profession de Géomètre Expert Foncier.

Votre présence parmi nous, est un témoignage et un signal fort qui nous est adressé par
les pouvoirs publics, de l'intérêt qui est accordé à la profession, en général, et du rôle
significatif que pourrait apporter le Géomètre Expert Foncier.

Cet intérêt est d'autant plus stratégique que, dans notre pays, nous sommes la seule
profession que l'Etat a doté d'un Conseil Supérieur dans lequel les ministères et les
institutions publiques les plus importantes sont représentées.

Il est évident que le bon exercice de cette profession contribue activement au
développement de la société à tous les niveaux:

- Sur le plan social, par la contribution au maintien de la stabilité sociale dans le règlement des conflits liés à la propriété foncière.
- Sur le plan scientifique, par le transfert de la technologie, sa maîtrise et son utilisation.
- Sur le plan économique, dans la réalisation de projets de développement par l'amélioration de la qualité et le contrôle des coûts.



Nous avons tenu, avec le précieux concours de la Direction Générale du Domaine National et en clôture du 5ème mandat, notre premier congrès le 02/10/2011 à Alger.

Le débat, lors de ce Congrès, a été conclu par l'adoption des recommandations suivantes:

- ✓ la proposition qui vise à redynamiser l'activité du Conseil Supérieur de la profession de Géomètre Expert Foncier, l'appel pour l'organisation de sessions consacrées à l'adaptation de ses missions aux réformes engagées par l'Etat.
- ✓ L'examen des préoccupations professionnelles des Géomètres Experts Fonciers.
- ✓ La participation des Géomètres Experts Fonciers dans la réalisation des grands projets.
- ✓ L'adaptation du cadre juridique actuel avec l'évolution de la profession.
- ✓ La mise en œuvre de textes d'application pour le Géo-référencement de tous les documents techniques des projets programmés par l'Etat.
- ✓ La coordination avec les différents organismes gestionnaires de l'information géographique dans le but de faciliter aux utilisateurs l'accès et l'obtention de l'information.
- ✓ Le développement des relations avec les organisations professionnelles régionales et internationales pour affermir la présence de notre pays.

Madame et Messieurs les Membres du Conseil Supérieur,

Malgré l'importance et l'attention particulière accordée par l'Etat à cette profession, dont nous revendiquons le privilège de compter parmi sa composante, en qualité de membres du Conseil National, il est de notre responsabilité de nous alerter aussi sur les situations à améliorer.

Ces situations appellent des initiatives et prises de décisions du Conseil Supérieur, il s'agit là de missions qui lui sont réservées. Parmi elles, nous notons, dans un premier temps :

- 1 - La spécialisation dans la fourniture de l'information géographique et topographique.
- 2 - Le déficit considérable en matière de formation des spécialistes de ce domaine vital.
- 3 - L'utilisation massive, dans la réalisation des travaux topographiques, de tous ce qui est disponible, sur internet, comme information géographique gratuite non précise.

Encore une fois,

Madame et Messieurs les Membres du Conseil Supérieur,

Au nom de tous les Géomètres nous vous remercions de toute cette attention et vous réitérons notre entière disponibilité à contribuer massivement et du mieux que nous avons à relever le défi du développement de notre pays.

*Le Président du Conseil National
Sebti SIDHOUM*